

DEPARTEMENT

Haute-Marne

Séance du 3 JANVIER

De l'an DEUX MILLE VINGT

Nombre de membres
Afférents au Conseil Municipal :

A 20 H 00

En exercice : 11

Qui ont pris part à la délibération :
11

Le Conseil municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard JOFFRAIN, Maire.

Date de la convocation :
17/12/2019

Présents : Bernard JOFFRAIN, Danièle GEORGES, Jean-Daniel BONHOMME, Sylvain BOUGREL, Jean-Baptiste ROCHE, Jean-François FEUTRIEZ, Joël FEYEREISEN, Richard CLEMENT, Didier BOUGREL, Jean-Luc ARNOULT

Date d'affichage :
17/12/2019

Absents excusés : Robert ROCHE pouvoir à Jean-Baptiste ROCHE

Secrétaire : Jean-Daniel BONHOMME

1328 – AFFOUAGE

Suite au martelage effectué par l'ONF concernant les parcelles 7, 8 et 9 du bois du Douet, il convient de faire un appel à candidature auprès des affouagistes du village.

Le volume estimé est de 84 stères avec les chemins à ouvrir en plus.

Les travaux devront être terminés pour le 15 avril avec une purge pour fin septembre.

Le prix du stère est fixé à 5.00 €

Les candidats devront respecter le règlement d'affouage qui leur sera fourni.

Compte tenu des délais, l'appel à candidature sera envoyé le 8/01/2020 pour un retour avant le 17/01/2020 dernier délai.

Voté à l'unanimité

VŒUX DU MAIRE

La cérémonie des vœux aura lieu le samedi 11 janvier à 19h30 à la salle des fêtes de Charmes.

REPAS DES AINÉS

Compte tenu des vacances scolaires, la date du repas des Aînés est fixée au dimanche 8 mars 2020.

ELECTIONS MUNICIPALES

Le guide des élections municipales des 15 et 22 mars prochains pour les communes de moins de 1000 habitants confirme :

- le nombre de conseillers municipaux est fixé à 11.

-chaque candidat au poste de conseiller municipal devra remplir un formulaire de candidature individuelle accompagné de justificatifs (justificatif d'identité avec photographie, attestation d'inscription sur la liste électorale).

- le dépôt des actes de candidature peut se faire soit individuellement soit groupé en Préfecture ou Sous-Préfecture avant le 27 février 2020 à 18h00.

Une réunion d'information pour les habitants du village sera organisée le samedi 25 janvier 2020 à 10h00.

1329 – TARIFS COMMUNAUX

Le conseil décide de fixer les tarifs suivants pour l'année 2020 :

- AEP abonnement **39.36 €** m3 **1.40 €**
- Salle polyvalente 1 jour **70 €** 2 jours **100 €**
 Vaisselle **0.50 €** le couvert
 Casse verre et assiette **1.50 €** et couvert **0.80 €**

Le conseil décide de supprimer la facturation de l'électricité consommée.

- Atelier de distillation **12 €** la journée
- Taxe d'entretien des chemins ruraux **14 €/ha**
-

Voté à l'unanimité

La séance est levée à 22 h 00

Bernard JOFFRAIN	Danièle GEORGES	Didier BOUGREL
Robert ROCHE pouvoir à Jean-Baptiste ROCHE	Jean-François FEUTRIEZ	Sylvain BOUGREL
Richard CLEMENT	Jean-Daniel BONHOMME	Joël FEYEREISEN
Jean-Luc ARNOULT	Jean-Baptiste ROCHE	